

nanzierungsstrukturen Innovation herrscht. Wissen und Technologie sind heute globalisierter denn je und beeinflussen stark den Wettbewerb unter den Kantonen, aber vor allem auch unter den Staaten. Wir müssen daher alles dafür tun, durch Forschung und Entwicklung auch eine möglichst hohe lokale Wertschöpfung zu erreichen. «Seed Capital» ist dafür nur ein Element, aber hilft sicher. Ich freue mich denn auch darüber, dass der Staatsrat die Schaffung einer «Seed Capital»-Finanzstruktur anerkennt.

Persönlich würde ich die Schaffung einer gemischt-wirtschaftlichen Struktur (Private/Staat) in Form einer AG oder einer Stiftung bevorzugen. Die Zusammenarbeit privater und öffentlicher Kapitalgeber scheint mir aber erfolgsversprechend zu sein.

Der Staatsrat soll, dies gemäss Bericht, im Verlaufe des Jahres 2009 einen konkreten Vorschlag in der Hand haben. Kann uns Herr Staatsrat Vonlanthen aber sagen, wann das Parlament schlussendlich eine Vorlage zu Gesicht bekommt? Junge Unternehmer, Wissenschaftler und Ingenieure warten auf den Input.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je remercie les différents intervenants pour leur prise de position positive.

Il a été souligné que Fribourg dispose d'une Université et de Hautes écoles dont la réputation d'excellence n'est plus à faire. Ce sont des outils formidables et, dans le contexte de la crise économique que nous vivons actuellement, la valorisation du savoir pour la création d'emplois devient d'autant plus une urgence. Elle doit être une priorité de l'Etat. C'est bien dans cette optique que s'inscrit la création d'une fondation de «Seed Capital».

Vous avez pu lire ce qu'est le «Seed Capital» ou le «capital d'amorçage». C'est vraiment un premier apport en capital d'une entreprise. Les fonds sont réunis avant même la création de l'entreprise et sont utilisés pour financer les frais préalables à la mise sur le marché du premier produit de la société (frais de recherche et développement, prototype, étude de faisabilité, développement du business plan, etc.). Par la suite seulement vient le développement de la société financée par du capital-risque, puis au moyen d'autres modes de financement (crédit bancaire, augmentation des fonds propres, etc.). Le «Seed Capital» est donc un outil de financement stratégique intervenant avant même que la société ne soit active sur le marché et ne génère un chiffre d'affaires.

Le «Seed Capital» est vraiment un capital-risque, à forts risques. Là, il y a beaucoup de risques qui courent. Dans ce contexte-là, vous avez aussi pu voir que dans d'autres pays il y a une structure, il y a plusieurs structures intéressantes, mais en Suisse il n'y a pas forcément une structure de «Seed Capital». Il y a quelques éléments intéressants dans différents cantons qui peuvent être, non pas copiés, mais en tout cas pris comme une orientation pour des modèles dans le canton de Fribourg. Dans notre canton, il existe une société Capital-Risque Fribourg SA pouvant donner un soutien à ces nouvelles start-up. Depuis 1998, depuis l'existence du capital-risque de cette société, dix-neuf entreprises ont été soutenues pour un montant d'environ 3 millions de francs. Ainsi, le «Seed Capital» est une institution

ou un instrument extrêmement important aussi pour le canton de Fribourg et notamment à cause d'un environnement très intéressant. Vous le savez, de nouvelles institutions ont été créées comme l'Institut Adolphe Merkle, le guichet unique de transfert technologique ou le pool scientifique et technologique de Fribourg. Toutes ces structures sont à même de stimuler la créativité et conduire à la création de start-up novatrices. Donc, une structure de «Seed Capital» devrait satisfaire notamment deux conditions. Elle devrait se situer dans le réseau des structures de soutien existantes, assurer une complémentarité avec ces dernières et avoir un lien étroit avec les hautes écoles, notamment avec l'Institut Adolphe Merkle.

Nun, meine Damen und Herren, habe ich festgestellt, dass bei Ihnen allen etwas Ungeduld herrscht. Sie sagen, man müsste rasch vorwärts gehen. Und der Staatsrat ist mit Ihnen einig, dass wir hier rasch vorwärts gehen müssen und wir wollen noch dieses Jahr entsprechende Vorschläge unterbreiten.

Le Conseil d'Etat a déjà réfléchi à des modèles possibles. Il avait parlé d'une société anonyme, donc d'une structure plutôt étatique, et il avait aussi fait mention, M. le Député Collomb l'a souligné, qu'il y a des modèles de PPP (partenariat privé public). Comme M. Collomb le dit, on pourrait là vraiment gagner du temps et je dirais même aussi gagner de l'argent si ce modèle pouvait être réalisé. Nous avons aussi pu déjà prendre connaissance de ce modèle Fricube qui est un modèle intéressant. Le Conseil d'Etat va analyser attentivement les différentes possibilités et il va rapidement pouvoir vous proposer un modèle qui pourrait avoir du succès. Il estime que la création d'une structure de «Seed Capital» permettrait de combler un manque et représenterait un moyen supplémentaire de stimuler et soutenir notre économie.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Postulat N° 2024.07 Eric Collomb (héberger l'innovation par la création d'un parc technologique)¹

Prise en considération

Collomb Eric (PDC/CVP, BR). Sans m'étendre trop longuement sur ce qui me semble être une évidence pour un canton qui a l'ambition de se profiler sur les marchés high-tech, je tiens à vous annoncer brièvement tout de même quelques points importants qui pourront, j'espère, vous convaincre de soutenir ce postulat.

La qualité de la formation dans nos hautes écoles est reconnue. La constitution de la fondation Adolphe Merkle va permettre à notre canton de tenir le rôle de leader dans la recherche sur la nanotechnologie. Ces produits innovants ne naissant pas dans une entreprise existante ou pas exclusivement dans une entreprise existante, la création d'entreprises start-up représente

¹ Déposé et développé le 12 décembre 2007, *BGC* p. 2140; réponse du Conseil d'Etat le 16 décembre 2008, *BGC* février 2009 pp. 360ss.

une composante importante de leur succès. Par conséquent, il nous appartient de créer les conditions cadres nécessaires au transfert de ces projets jusque dans les entreprises. Dans ce contexte, le parc technologique est un facteur de réussite prépondérant. En effet, le parc technologique n'est rien d'autre qu'un pool de services et un centre de réseautage indispensables aux créateurs d'entreprises. L'effervescence qui caractérise les parcs technologiques attire les sociétés high-tech désireuses de bénéficier des émulations créatrices de ces fourmilières de chercheurs. D'ailleurs, les parcs technologiques existants connaissent un succès croissant. En effet, la demande conjuguée des start-up et des grandes sociétés conduit déjà à la saturation des locaux. Pour éviter des listes d'attente, plusieurs parcs romands projettent d'agrandir significativement leurs surfaces de bureau. Les projets d'expansion de ces parcs démontrent dans les faits qu'ils satisfont aux exigences des créateurs d'entreprises et attirent les sociétés high-tech déjà installées. Réunissant dans un même projet les partenaires du financement public-privé, les laboratoires, les jeunes pousses et les entreprises leaders, les parcs technologiques sont les lieux privilégiés où l'innovation prend corps. En ces temps de crise, plus que jamais, leur succès est réjouissant. Je suis donc convaincu que notre canton doit se donner les moyens d'héberger l'innovation par la création d'un parc technologique.

Pour en imaginer l'importance, je dirais que le parc technologique est aux chercheurs ce que le lait maternel est aux nouveau-nés. Il offre les premières forces pour prospérer. Le canton de Fribourg ne peut pas s'en priver.

Je vous remercie dès lors de soutenir mon postulat.

Menoud Yves (*PDC/CVP, GR*). Le groupe démocrate-chrétien vous propose, ainsi qu'il l'a fait à l'unanimité dans ses rangs, de prendre en considération le postulat Eric Collomb qui demande au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de créer un parc technologique pouvant accueillir toute nouvelle entreprise porteuse de projets dans les domaines de la technologie.

En effet, depuis plus de deux ans, notre canton a son guichet unique de supports et de conseils aux entreprises et aux start-up et, avec Fri-Up, nous bénéficions d'une association qui s'inscrit dans le cadre de la promotion économique endogène développant des synergies entre l'économie, les écoles et l'Etat. Toutefois, il apparaît clairement que, dans ce domaine, l'offre en possibilités d'hébergement n'est pas suffisante. Accroître ces possibilités d'hébergement en créant ce parc technologique sur un ou plusieurs sites dans le canton, pourquoi pas en utilisant même les infrastructures actuellement en vente par la Confédération dans le canton, serait très certainement la nouvelle étape nécessaire qui permettrait, plus concrètement encore, le transfert du savoir des hautes écoles jusque dans les entreprises. La création de ce techno-parc ne sera ni plus ni moins que le laboratoire cantonal de l'innovation, dont le succès contribuera très largement à la création de valeurs ajoutées pour les Fribourgeois et pour les Fribourgeois.

Je vous remercie de votre attention et déjà de la transmission de ce postulat.

Roubaty François (*PS/SP, SC*). Le groupe socialiste a analysé la réponse du Conseil d'Etat au postulat de notre collègue. Le groupe est convaincu qu'il est important de chercher et d'appuyer toute nouvelle idée pour soutenir la réalisation de projets qui favorisent la création d'entreprises et indirectement de places de travail.

Le groupe socialiste soutiendra ce postulat.

Peiry Stéphane (*UDC/SVP, FV*). A l'instar du Conseil d'Etat, le groupe de l'Union démocratique du centre estime que la création d'un parc technologique mérite d'être étudiée, notamment dans l'environnement du nouvel Institut Adolphe Merkle.

Par conséquent, nous soutenons ce postulat.

Thévoz Laurent (*ACG/MLB, SC*). L'Alliance centre gauche soutiendra aussi la proposition de notre collègue Eric Collomb pour des raisons différentes, mais qui s'ajoutent à celles qui ont déjà été évoquées.

Nous estimons, nous aussi, qu'une structure comme celle d'un parc technologique pourrait mettre en valeur la localisation stratégique du canton de Fribourg au niveau suisse. Il ne s'agit pas seulement d'avoir, nous aussi, notre petit parc technologique pour faire comme tout le monde, pour suivre la mode. Il s'agit beaucoup plus pour nous de situer stratégiquement le canton de Fribourg à l'échelle du pays, voire de l'Europe. Si l'on prend l'exemple de Dübendorf, que voit-on? Sur les anciens terrains de l'aérodrome militaire, les autorités du nord de la Suisse sont en train de développer un technopole de toute première importance, d'importance européenne. Pourquoi? Je vous le demande. Voilà un exemple qui devrait nous servir de référence au moment où les deux seuls pôles suisses urbains d'importance européenne (Zurich-Bâle et Genève-Lausanne) menacent très sérieusement de marginaliser ce Mittelland dont nous faisons partie avec Berne. Si on parle de technopole, alors faisons-le sérieusement à l'échelle suisse, voire européenne. Et pourquoi ne s'allierait-on pas avec un ou l'autre de nos voisins pour faire un technopole intercantonal? Pourquoi pas?

Gobet Nadine (*PLR/FDP, GR*). Le groupe libéral-radical soutient à l'unanimité le postulat Collomb.

Comme il en a été question en ouverture de séance ce soir, nous nous trouvons face à une crise économique et nous nous devons de trouver des solutions pour favoriser notre économie. Il est vrai qu'il existe déjà à ce jour toute une série d'instruments propres à accompagner les entreprises et à favoriser l'innovation dans notre canton. Après le «Seed Capital», nous vous proposons d'accepter le postulat qui vise également à soutenir les nouvelles sociétés innovantes. Un parc technologique renforcerait sans nul doute l'image de l'économie fribourgeoise dont le slogan «high-tech in the green» est cher à notre conseiller d'Etat Vonlanthen qui, dans sa stratégie de développement économique pour notre canton, souhaite la création de places de travail à haute valeur ajoutée.

Alors, donnons-nous les moyens d'atteindre cet objectif. Le parc technologique en est un, raison pour

laquelle nous vous recommandons d'accepter ce postulat.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Ich habe Ihren Wink verstanden. Wie sagt man dem? Es wäre wie «Tauben nach Athen zu bringen», oder «Sand ins Meer zu giessen», ou bien «Wasser ins Meer giessen», wenn ich jetzt noch ein grosses Plädoyer nachschieben wollte.

Je ne veux pas prêcher à des convaincus, mais j'aimerais vous remercier du soutien à ce postulat.

Je souhaite tout de même dire que le canton dispose déjà d'un certain nombre d'instruments destinés à soutenir les entreprises et l'innovation. Toutefois, le Conseil d'Etat estime qu'il est important d'améliorer sans cesse les mesures à disposition des entreprises innovantes et technologiques, notamment d'améliorer la valorisation du savoir. Il propose donc d'accepter ce postulat et il va, si vous l'acceptez, vous préparer un rapport dans les délais légaux pour pouvoir réaliser rapidement un tel techno-parc à Fribourg.

J'aimerais encore donner une courte information à M. le Député Thévoz. A propos du technopole de Dübendorf: M. le Conseiller national Noser nous a contactés, nous c'est-à-dire les Directeurs de l'économie des cantons romands, pour faire pareil dans la partie romande du pays. Nous sommes en train d'approfondir cette question et de trouver vraisemblablement aussi un emplacement dans la région de la Romandie.

Alors, avec ces quelques remarques, je vous prie de bien vouloir soutenir le postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 88 voix sans opposition; il y a 1 abstention.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyerler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnone (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter

(SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganiot (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP).
Total: 88.

S'est abstenu:

Chassot (SC, ACG/MLB). *Total: 1.*

– La séance est levée à 21 h 35.

Le Président:

Pierre-André PAGE

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, secrétaire générale

Marie-Claude CLERC, secrétaire parlementaire